

Image not found or type unknown



Bailleur effectue travaux obligatoires mais abîme appartement en

Par **Prisca22**, le **21/04/2016 à 13:07**

Bonjour [smile25],

Nous habitons une résidence ILM à Paris. Le bailleur effectue en ce moment des travaux de mise en norme de l'électricité, et change les compteurs ainsi que la plupart des tableaux électriques. Une voisine a fait des travaux d'embellissement de sa cuisine il y a quelques mois, et elle craint que ces travaux vont abîmer les travaux qu'elle a faits. Est-ce que le bailleur doit remettre en état sa cuisine selon les dégâts causés ?

Merci de vos lumières. [smile16]